
LE DEVENIR
PROFESSIONNEL
DES DIPLOMÉS
EN ARCHITECTURE
DES ÉCOLES
DE GRENOBLE,
LYON &
SAIN-ÉTIENNE

**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL 2007**

**QUATRIÈME ENQUÊTE
2006**

2007

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LYON**

**ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE SAINT-ÉTIENNE**

60, avenue de Constantine
BP 2636
38000 Grenoble Cedex

3, rue Maurice Audin
BP 170
69512 Vaulx-en-Velin Cedex

1, rue Buisson
BP 94
42003 Saint-Étienne Cedex 1

LE DEVENIR
PROFESSIONNEL
DES DIPLÔMÉS
EN ARCHITECTURE
DES ÉCOLES
DE GRENOBLE,
LYON &
SAIN-ÉTIENNE

En poursuivant l'observation de l'activité professionnelle des jeunes architectes, la région Rhône-Alpes et les écoles nationales supérieures d'architecture se donnent les moyens de diagnostiquer les évolutions de l'exercice professionnel des architectes et de situer l'adéquation de l'offre à la demande dans les métiers de l'architecture sur leur région.

Depuis 2002, dans le cadre de quatre enquêtes épisodiques, les architectes diplômés par les trois écoles nationales supérieures d'architecture présentes en Rhône-Alpes entre 1991 et 2004 ont été questionnés. La dernière campagne, dont les résultats sont présentés dans ce fascicule prend en compte la situation professionnelle des derniers architectes diplômés par le gouvernement, alors que dès 2005, les architectes obtiendront leur diplôme d'État dans un cadre différent suite à la réforme des études d'architecture.

Ainsi la tendance positive sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, constatée lors des enquêtes précédentes, est confirmée par une situation de plein emploi et de rémunérations en hausse également constatée par une récente enquête du ministère de la Culture et de la Communication au niveau national. En atteignant une durée supérieure à dix ans, l'observation des tendances permet de définir les points sur lesquels nos enseignements ont à se renforcer. Ainsi la consolidation du salariat dans diverses activités périphériques au monde de l'agence d'architecture et la prédominance de l'intervention sur bâtiments existants dans la commande faite aux architectes pourra impliquer des orientations dans le renouvellement quadriennal des programmes de formation.

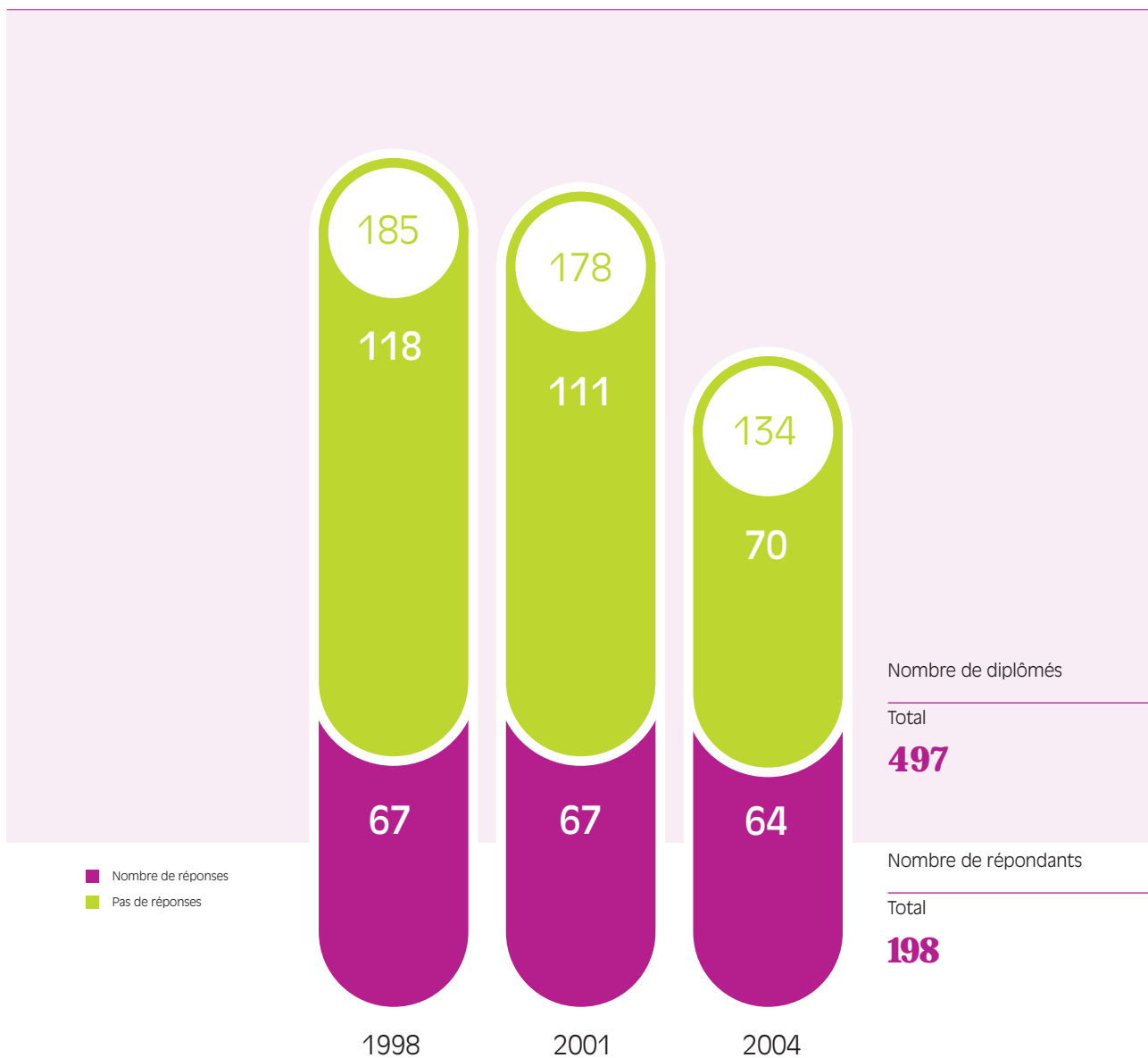
Cependant, si la situation favorable constatée par cette enquête est sans doute due à une bonne adaptation des formations initiales et complémentaires des architectes aux exigences de notre société elle n'en reste pas moins dépendante du contexte de l'économie du bâtiment, actuellement très évolutive. C'est par le sens de l'anticipation sur les besoins nouveaux de notre société que nous préparerons les architectes à s'adapter à leur contexte professionnel. La recherche, les sciences humaines et sociales, l'innovation conceptuelle et technique au service d'une architecture pour un aménagement durable des territoires doivent s'afficher pour ces raisons comme les lignes de forces de l'enseignement de l'architecture.

La prochaine enquête qui se déroulera en 2010 observera l'insertion professionnelles et les débouchés du nouveau diplôme d'État d'architecte, qui s'obtient depuis 2005 au terme des deux cycles licence et master conformes à la réforme de l'enseignement supérieur de l'architecture. Elle donnera l'occasion d'observer l'impact à très court terme de cette réforme sur les débouchés et les orientations professionnelles, et de mesurer éventuellement les écarts en ce domaine avec la situation antérieure.

En Rhône-Alpes, un habitant sur quatre a moins de vingt-six ans. C'est un formidable vivier de talents et de compétences pour construire l'avenir de notre Région, mais c'est aussi, dans le même temps, un immense défi pour notre collectivité qui doit accompagner au quotidien ces jeunes rhônalpins. Cela passe bien sûr, en premier lieu, par la formation qui est notre première compétence et qui représente près de la moitié de notre budget. Le Conseil régional a la responsabilité des lycées et des centres de formation des apprentis mais il intervient aussi dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche aux côtés des 236 000 étudiants rhônalpins.

Former de la meilleure des façons les jeunes générations, c'est leur donner toutes les chances de réussite professionnelle, c'est aussi contribuer à apporter des réponses aux réalités économiques de notre Région. À ce titre, l'étude qui vous est présentée dans les pages qui suivent et qui traite du devenir professionnel des diplômés en architecture de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne, constitue un témoignage appréciable mais surtout une ressource précieuse pour l'avenir. Les enjeux présentés sont d'autant plus forts lorsque l'on sait le rôle fondamental que sont appelés à jouer les architectes dans l'aménagement des territoires...

DISPOSITIF D'ENQUÊTE



La création d'un Observatoire des débouchés des diplômés en architecture des 3 écoles de Rhône-Alpes est l'une des actions inscrites dans le programme de mise en réseau des écoles d'architecture soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de plan État-Région.

Cet observatoire répond à différents objectifs :

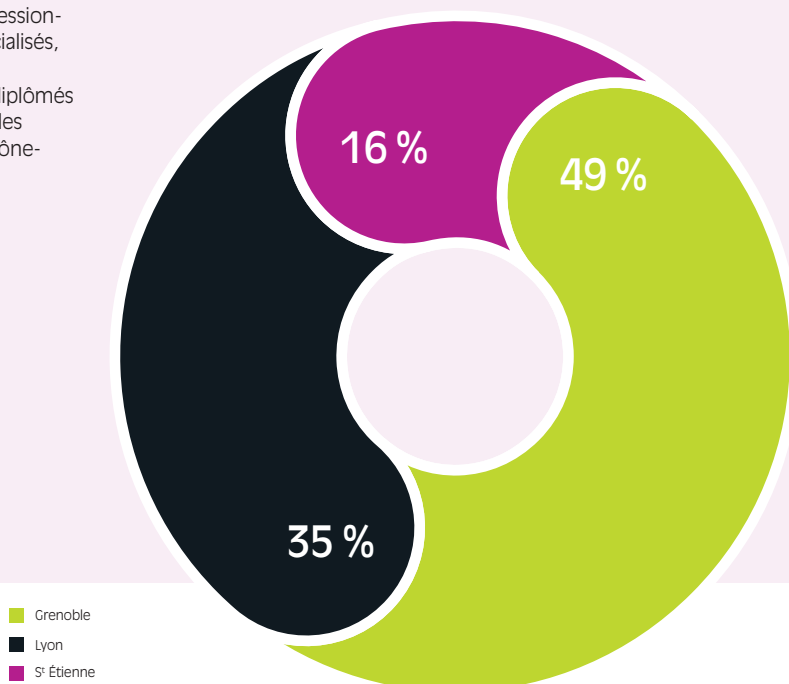
- Apprécier l'adéquation de la formation aux demandes sociales et au marché du travail,
- Mesurer les résultats de l'effort de diversification des formations,
- Mesurer « l'essaimage » par comparaison entre l'origine géographique des élèves et leurs lieux de travail,
- Apprécier l'efficacité des modalités de préparation et de transition entre l'enseignement et l'insertion professionnelle (stages, enseignements spécialisés, partenariats professionnels...),
- Organiser un réseau des anciens diplômés comme résonateur des attentes des milieux socio-économiques en Rhône-Alpes.

Ce dispositif complète les dispositifs nationaux d'évaluation de l'insertion des diplômés qui sont mis en œuvre directement par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Trois enquêtes ont été précédemment réalisées sur le même thème en 2002, 2004 et 2005, dont les résultats ont été largement diffusés.

Pour la dernière édition de l'enquête, 498 questionnaires ont été adressés aux diplômés DPLG des promotions 1998, 2001 et 2004 en Novembre 2007. 198 anciens élèves ont répondu à l'enquête, ce qui représente un taux de réponse de 40 %, légèrement inférieur à celui de l'enquête précédente (43 %).

Le panel est constitué à la fois de diplômés récents (3 ans depuis le diplôme au moment de l'enquête) et de professionnels déjà avancés dans leur carrière (sortis depuis 6 ans ou depuis 9 ans). Les hommes sont très légèrement majoritaires (52 % des réponses). La moyenne d'âge des répondants est de 33 ans et l'âge moyen d'obtention du diplôme est de 27 ans. Mais des étudiants plus âgés figurent dans toutes les promotions, illustrant ainsi les difficultés rencontrées par certains anciens élèves à passer leur diplôme (ou leur réticence à le faire). Le doyen des répondants de la promotion 1998 avait 34 ans au moment de son DPLG, celui de la promotion 2004 avait 43 ans.



INSERTION PROFESSIONNELLE

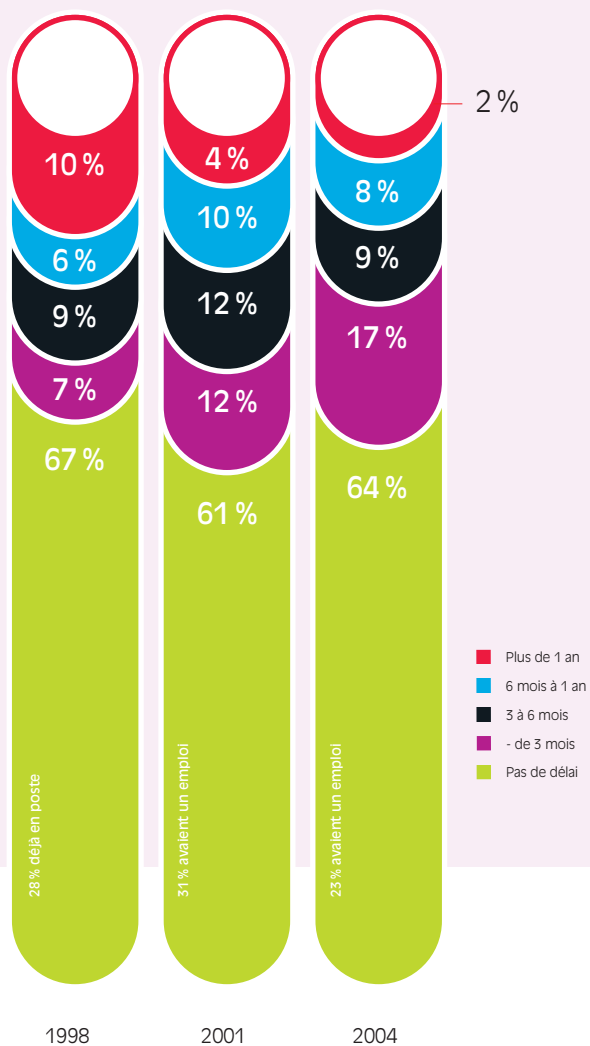
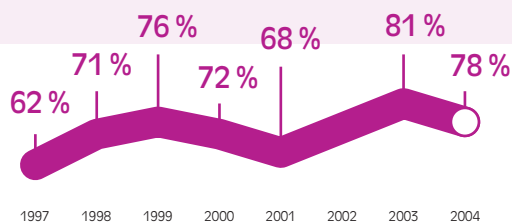
1

Des emplois avant le DPLG

La profession d'architecte se caractérise par une insertion dans la vie professionnelle très en amont de l'obtention du DPLG : plus de la moitié des anciens élèves ont occupé un emploi de plus de 4 mois en architecture avant leur diplôme (55 % des promotions 2004, 60 % de la promotion 2003, 53 % de la promotion 1999). Les promotions plus anciennes bénéficiaient moins souvent de cette opportunité (39 % de la promotion 1997).

Après le DPLG, une insertion rapide

Les trois enquêtes réalisées ont montré une insertion rapide dans le monde professionnel pour la très grande majorité des jeunes architectes sortis des Écoles de la région Rhône-Alpes. Pour une majorité des élèves (63 % dans l'enquête 2007), il n'y a pas de délai entre l'obtention de leur diplôme et le début de leur carrière, en partie parce qu'ils occupaient déjà un poste en agence d'architecture (27 % dans l'enquête 2007). Trois mois après le DPLG, les trois-quarts des élèves occupent un emploi dans le domaine de l'architecture (81 % des élèves de la promotion 2004). Notons que ce résultat est comparable au taux d'insertion à trois mois de la promotion 2005 au niveau national (79 %).



L'amélioration de la conjoncture économique a permis la quasi-disparition des très longues périodes d'inactivité après le DPLC (plus d'un an pour 10% des anciens élèves de la promotion 1998).

La mobilité à l'étranger

Les étudiants de Rhône-Alpes sont bien intégrés dans les échanges européens. Ils sont nombreux à avoir suivi une année d'études ou un stage à l'étranger (43% d'entre eux).

Le premier emploi : en agence d'architecture

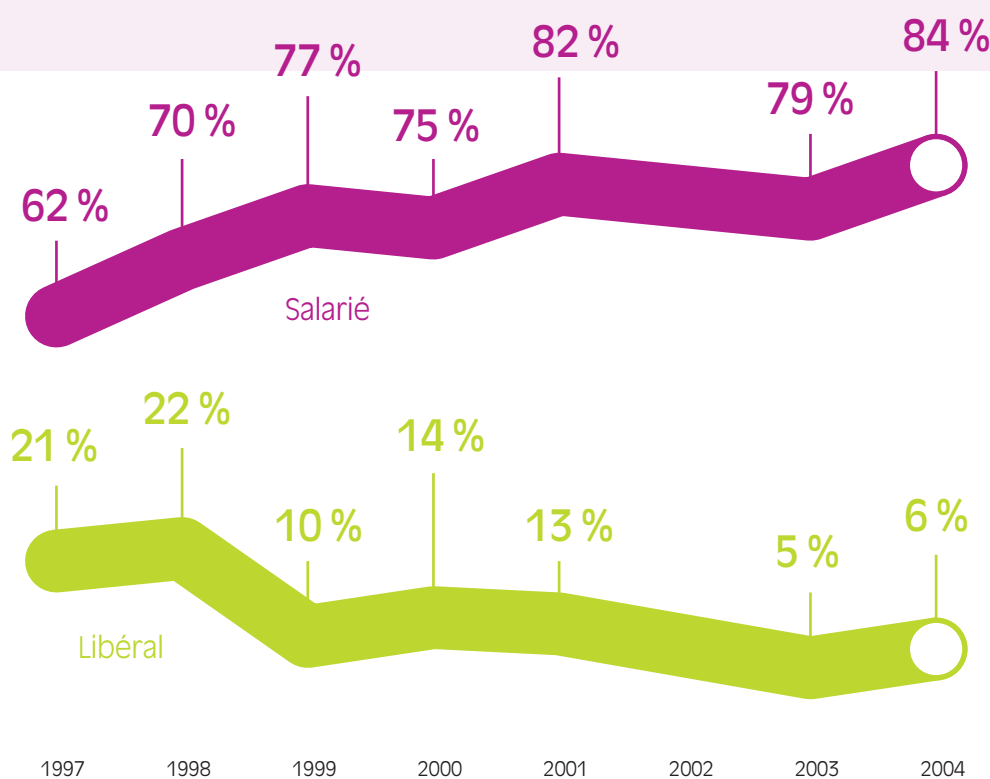
Comme dans les précédentes enquêtes, le premier emploi se situe principalement en agence d'architecture (79% des cas), avec un statut de salarié à temps plein.

Cette situation n'a pas varié depuis le démarrage de l'observatoire, même si quelques promotions ont eu des premiers emplois plus diversifiés : « seulement » 71% des promotions 1996 et 1999 ont eu un premier emploi en agence. Aucun autre secteur d'activité n'occupe plus de 5% des anciens élèves.

Parmi les promotions interrogées en 2007, les collectivités territoriales et les bureaux d'études étaient les structures qui offraient le plus d'emplois hors des agences d'architecture.

Les promotions 1997, 1999, 2003 ont été enquêtées en 2005. Les promotions 1998, 2001 et 2004 ont été enquêtées en 2007. La promotion 2000 a été enquêtée en 2002.

La « norme » du premier emploi salarié se renforce avec l'amélioration de la situation économique et les capacités des agences à offrir des statuts d'emplois stables aux diplômés, au détriment de l'exercice de la profession avec un statut libéral. Dans la promotion 2004, plus de 80% des premiers emplois sont salariés, alors qu'ils n'étaient que 60% dans le même cas dans la promotion 1997. À l'inverse, 5% seulement des promotions 2003 et 2004 exercent en profession libérale immédiatement après leur DPLC, contre 20% des promotions 1997 et 1998.



RECHERCHE
D'EMPLOI

2

Disparition du chômage

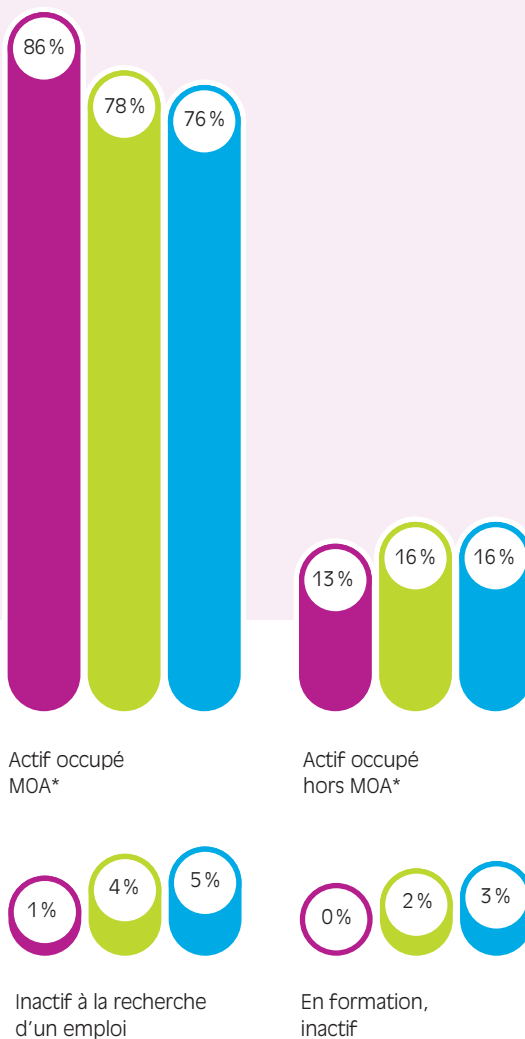
En 2007, le chômage a pratiquement disparu chez les anciens élèves interrogés. Alors qu'en 2004, le taux d'anciens élèves inactifs à la recherche d'un emploi était de 5%, il n'est plus que de 1% en 2007. L'amélioration de la conjoncture du bâtiment a un impact rapide sur le taux d'activité des anciens élèves, même si cette amélioration est à relativiser du fait d'une plus grande ancienneté des promotions enquêtées en 2007.

Plus de femmes à la recherche d'un emploi

La recherche d'un autre emploi concerne 4% des jeunes architectes, soit deux fois moins que lors de la précédente enquête (7%). Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à se montrer insatisfaites de leur situation (6% contre 2%).



* Maîtrise d'œuvre
architecturale

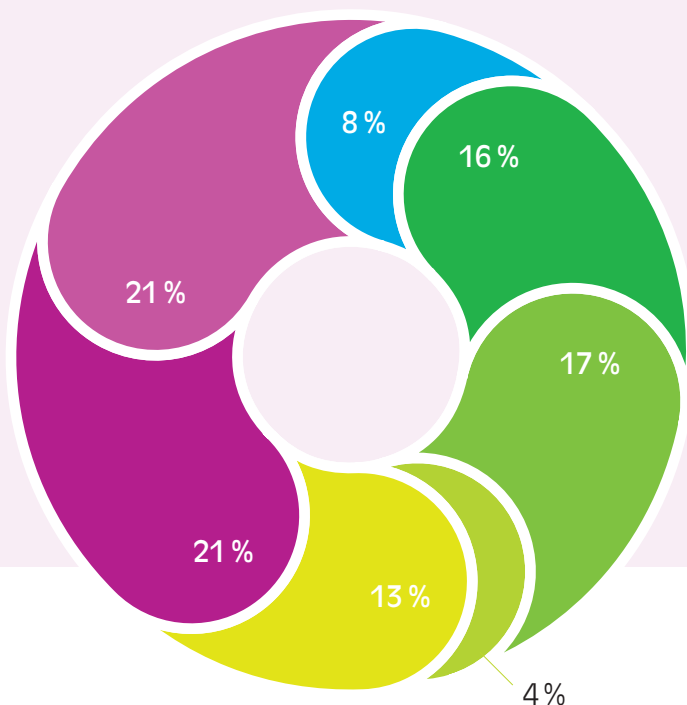
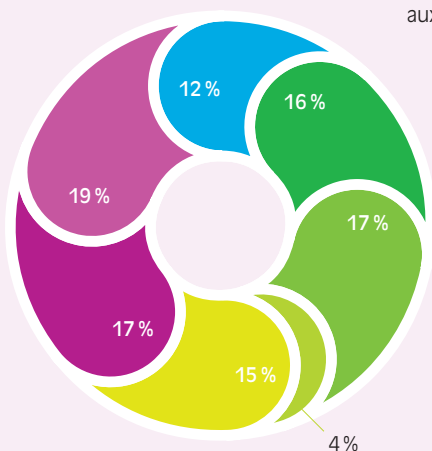


MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

3

Les anciens élèves changent peu de lieu de travail au cours de leurs premières années de carrière. La moitié des premiers emplois comme des emplois actuels se situent en région Rhône-Alpes (51 % des premiers emplois et 50 % des emplois actuels). L'implantation dans la région de l'École est plutôt en recul par rapport aux enquêtes précédentes (61 % en 2005).

Quelques anciens élèves choisissent de s'installer à l'étranger. Cette implantation hors de France est plus fréquente dans les premiers emplois qu'après quelques années (12 % des premiers emplois, 8 % des emplois actuels).



ACTIVITÉ PRINCIPALE

4

Maîtrise d'œuvre et suivi de chantier

Dans l'enquête 2007, 87 % des jeunes actifs occupent au moment de l'enquête une fonction de maîtrise d'œuvre architecturale et de conception de projet. Cet ancrage au cœur du métier d'architecte se renforce au fil des enquêtes. Il semble que parmi les promotions les plus anciennes, qui avaient subi le plus fort de la crise de la profession, certains reviennent à leur métier d'origine, après en avoir été écartés pendant quelques années.

Le suivi de chantier concerne la moitié des jeunes architectes. Ensuite viennent l'assistance à maîtrise d'ouvrage (15 % des actifs), puis le montage d'opérations, la maîtrise d'ouvrage et le conseil. Parmi ceux qui ne font pas de maîtrise d'œuvre, l'activité dominante est l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Architecture, réhabilitation des bâtiments et urbanisme

Parmi les domaines d'activité des anciens élèves figurent en bonne place la réhabilitation des bâtiments (45 % des réponses) et l'urbanisme (30 % des actifs).

L'architecture intérieure est assez souvent pratiquée (12 %). Les autres domaines d'activité sont marginaux.

L'urbanisme est le premier domaine d'activité des anciens élèves qui n'ont pas d'activité de maîtrise d'œuvre.

En agence d'architecture

Comme le premier emploi, l'activité actuelle se déroule principalement en agence d'architecture (80 % des actifs). Les collectivités territoriales et les Ministères accueillent 8 % des jeunes architectes, les bureaux d'études, 4 %.

Quelques reconversions

8 % des anciens élèves déclarent avoir complètement changé de métier. Ce choix vient souvent après plusieurs périodes de chômage et s'appuie sur une formation complémentaire. Mais ce changement de métier n'exclut pas de conserver

une activité de conception de projets, en tant qu'activité complémentaire (la moitié des changements de métier).

Du salariat à l'activité libérale

Si le premier emploi est presque toujours salarié, le statut des architectes évolue au cours de leur carrière. Dans l'enquête 2007, trois ans après leur DPLG, 70 % des actifs sont salariés ; six ans après l'obtention du diplôme, ils ne sont plus que 53 % ; neuf ans après, seulement 38 % des architectes sont encore salariés.

Par rapport aux enquêtes précédentes, le délai pour s'installer en profession libérale ou devenir associé semble s'allonger.

Les programmes des maîtres d'œuvre

Les architectes qui pratiquent la maîtrise d'œuvre travaillent majoritairement sur des programmes de réhabilitation de bâtiments (61 %), de logements neufs individuels (56 %) et d'équipements publics (53 %). Par rapport à l'enquête précédente, réhabilitation et logements individuels sont en progression, alors que les logements neufs collectifs sont en léger recul (40 % des architectes concernés en 2007, contre 50 % en 2005).

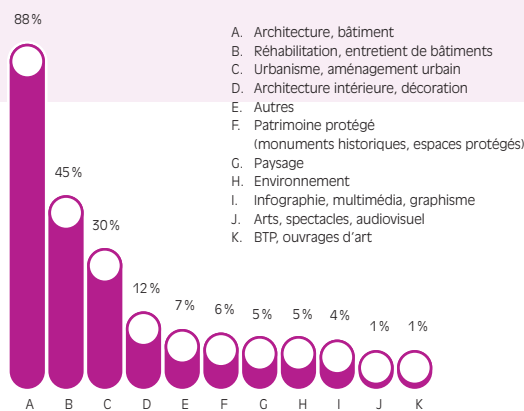
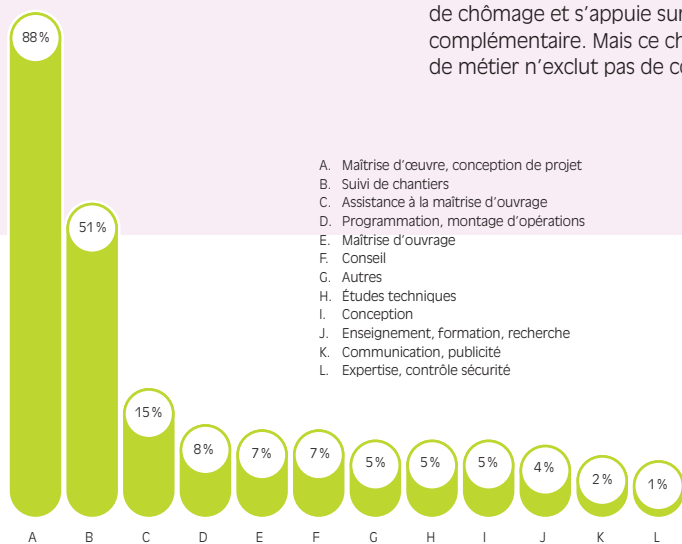


FIGURE 09

ACTIVITÉS OCCUPÉES
PAR LES ANCIENS ÉLÈVES
(3 ACTIVITÉS POSSIBLES)

FIGURE 10

DOMAINE(S) DANS LE(S)QUEL(S)
EXERCENT LES ANCIENS ÉLÈVES
(3 DOMAINES POSSIBLES)

Hommes et femmes :
des carrières différentes

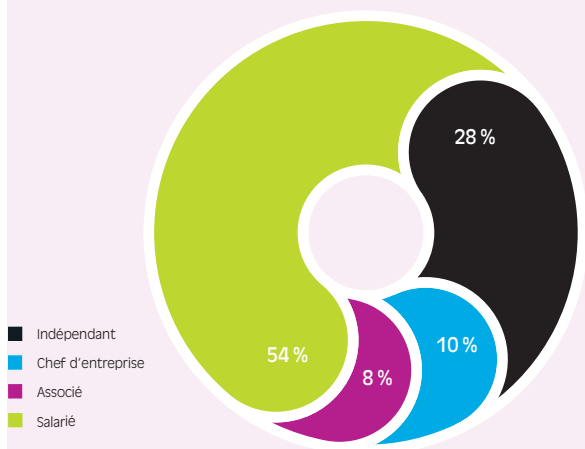
Les femmes interrogées ont des carrières légèrement différentes de celles de leurs homologues masculins.

Elles pratiquent moins souvent la maîtrise d'œuvre (80% d'entre elles % contre 93% des hommes) et travaillent davantage dans les bureaux d'études techniques et les collectivités territoriales.

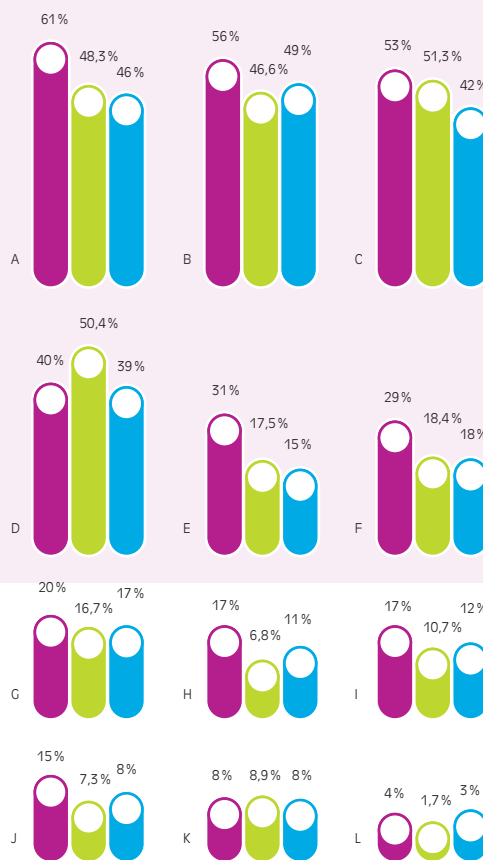
Plus longtemps salariées, elles s'installent rarement en profession libérale ou en chef d'entreprise : 70% d'entre elles sont salariées dans les promotions 1998 et 2001, alors que c'est le cas de moins de 30% de leurs confrères.

L'activité à temps partiel est presque exclusivement féminine : 22% des femmes ont une activité à temps partiel, contre 3% des hommes.

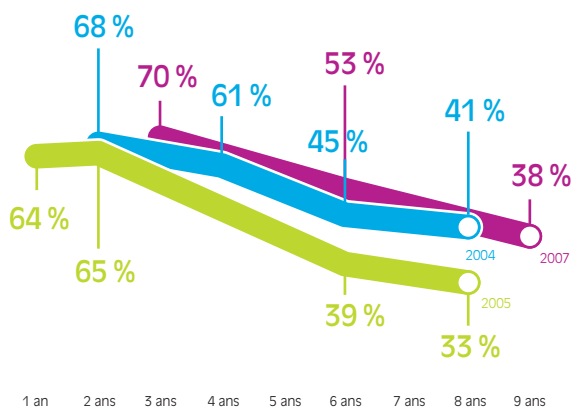
Alors que ces différences avaient paru s'atténuer lors de l'enquête précédente, la spécificité des carrières féminines est marquée dans l'enquête 2007. Il est toutefois difficile de distinguer entre les choix personnels et la réponse à des pratiques discriminatoires au sein de la profession. Notons que les anciennes élèves se plaignent un peu plus que les hommes de sous-rémunération et de précarité.



■ Indépendant
■ Chef d'entreprise
■ Associé
■ Salarié



A. Réhabilitation, entretien de bâtiments
B. Logements neufs individuels
C. Équipements publics hors logement
D. Logements neufs collectifs
E. Immeubles de bureau
F. Bâtiments neufs industriels ou agricoles
G. Aménagement urbain, paysage
H. Décoration, architecture d'intérieur
I. Immobilier de loisirs, hôtellerie
J. Surfaces commerciales
K. Autre
L. Design, mobilier urbain



LES REVENUS

5

Une amélioration des revenus

La modestie des premiers revenus suscite toujours des commentaires désabusés de la part des anciens élèves, mais la situation s'améliore dans les promotions récentes. Dans la promotion 2004, 27 % des premiers revenus nets se situent au-delà de 20000 euros nets annuels, 30 % se situent entre 15000 et 20000 euros, 43 % sont en-dessous de 15000 euros nets annuels. Dans les promotions précédentes, seulement 10 % des anciens élèves bénéficiaient de premiers revenus supérieurs à 20000 euros.

Le revenu du premier emploi dépend du statut choisi : les professions libérales se situent dans les tranches basses ou élevées de premier revenu, les salariés dans les tranches moyennes.

Au moment de l'enquête, parmi les promotions qui ont entre 3 et 9 ans d'ancienneté, la majorité des jeunes architectes (58 %) affichent des revenus situés entre 15000 et 30000 euros nets. La proportion de revenus élevés, de plus de 30000 euros, a pratiquement doublé entre les enquêtes 2005 et 2007 (de 18 % à 30 %) alors que les très faibles revenus disparaissent.

À ancienneté identique, l'augmentation sensible des revenus reste vérifiée. En 2007, après six ans de carrière, 53 % bénéficient d'un revenu net annuel supérieur à 25000 euros, alors que ce n'était le cas que de 38 % des anciens élèves en 2005.

Les salaires masculins plus élevés

Les différentiels de salaire entre les hommes et les femmes subsistent dans l'architecture comme dans les autres secteurs d'activité. Les écarts se creusent avec l'ancienneté, renforcés par des profils de carrière différents, avec davantage de salariat pour les femmes, de temps partiel, de carrières dans la fonction publique ; davantage d'architectes en professions libérales, de chefs d'entreprise et d'associés chez les hommes. L'enquête ne permet pas réellement de savoir s'il subsiste des écarts de revenu, à profil de carrière totalement identique.

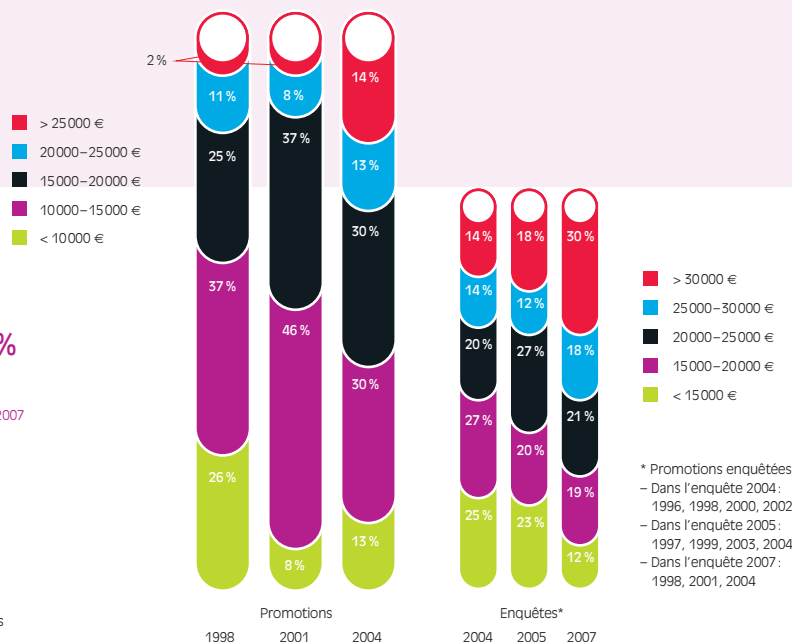
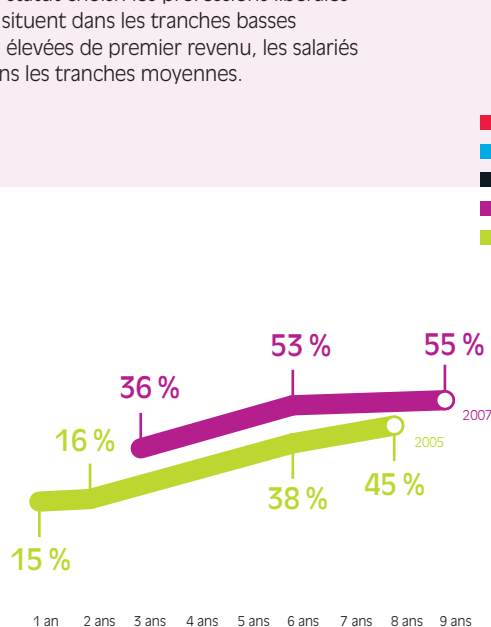


FIGURE 14

% DE REVENUS > 25 000 EUROS
NETS ANNUELS

FIGURES 15 / 16

LES REVENUS DU PREMIER EMPLOI :
3 PROMOTIONS ENQUÊTÉES EN 2007 /
DISTRIBUTION DES REVENUS ACTUELS

INSCRIPTION À L'ORDRE DES ARCHITECTES

6

En moyenne sur les trois promotions enquêtées en 2007, 48% des anciens élèves sont inscrits à l'ordre des architectes, avec des taux d'inscription très différents selon les promotions, qui vont de 28% pour la promotion la plus récente, 2004, à 61% pour la promotion 1998. Seulement 13% des salariés prennent la peine de s'inscrire.

Cette enquête confirme les résultats des enquêtes précédentes. Les jeunes architectes ne s'inscrivent à l'ordre qu'en fonction des besoins et de l'avancement dans leur carrière d'architecte et le taux d'inscription augmente donc avec l'ancienneté des diplômés.

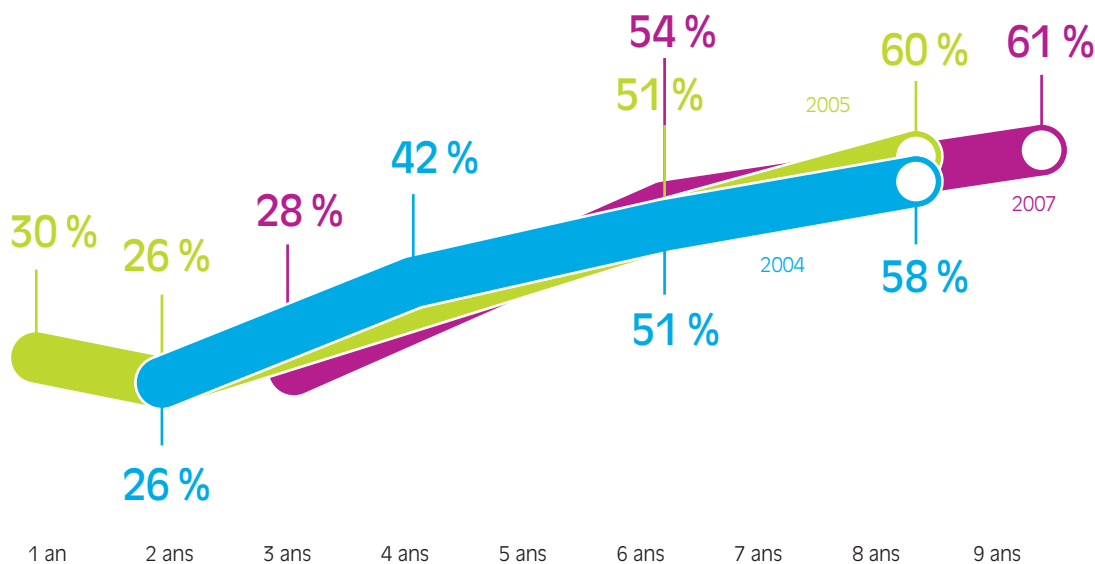


FIGURE 17

% D'INSCRIPTION À L'ORDRE
DES ARCHITECTES SELON LE NOMBRE
D'ANNÉE DEPUIS L'OBTENTION
DU DIPLÔME

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7

Un jeune sur deux suit une formation complémentaire

Près de la moitié des jeunes architectes (47 %) complètent leurs études d'architecture par une autre formation. Cette habitude reste stable à travers les trois enquêtes (49 % en 2005). Les deux-tiers de ces formations ont lieu après les études. De ce fait, les promotions les plus anciennes ont suivi davantage de formations complémentaires que les promotions récentes (plus de 50 % des promotions 1998, 44 % des promotions 2004).

Des formations complémentaires en informatique et en urbanisme

Comme lors des enquêtes précédentes, l'informatique et l'urbanisme restent les principaux thèmes des formations complémentaires. On note toutefois un recul des formations en informatique, que ce soit parce la pratique initiale des jeunes diplômés est renforcée dans le cursus actuel des écoles d'architecture ou parce que l'interrogation excluait cette année les formations très courtes, de moins de 5 jours.

Les formations complémentaires en informatique, comme celles en urbanisme, ont lieu principalement après le DPLG, parfois pendant les études d'architecture. Les formations dans des domaines très éloignés de l'architecture, comme les formations en sciences, sont plutôt des formations universitaires précédant le DPLG.

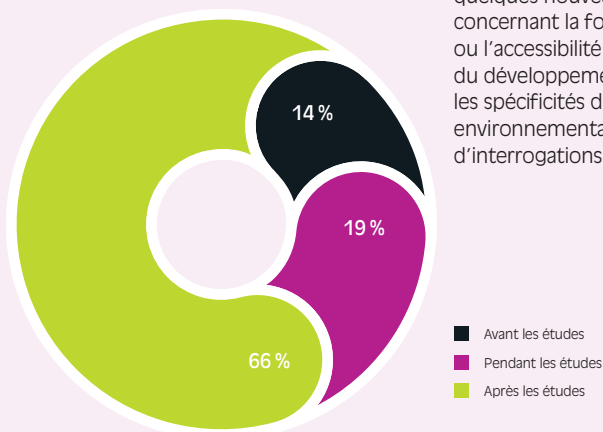
Les formations informatiques se font principalement sous forme de stage. Les formations en urbanisme et en sciences sont des formations de type universitaire, sanctionnées par des diplômes du deuxième ou du 3^e cycle. Les formations en économie relèvent majoritairement de la formation continue.

Pour les jeunes diplômés qui les ont suivies, ces formations complémentaires ont eu un impact important. Les formations complémentaires dont l'impact a été le plus fort, sont celles en architecture (94 %), en sciences (91 %) et en informatique (87 %). Les formations en urbanisme, économie ou communication semblent avoir moins marqué les élèves (resp. 67 %, 57 % et 50 % d'impact important).

Des compléments d'information nécessaires sur la pratique du métier

La formation dans les écoles d'architecture ne fournit pas toutes les clés du métier. Comme dans les enquêtes précédentes, la plupart des jeunes architectes (85 % dans l'enquête 2007, 79 % dans l'enquête 2005) ressentent des besoins de compléments d'information dans de nombreux domaines. Ces compléments d'information portent essentiellement sur des aspects pratiques : en premier lieu, le suivi de chantiers cité par 43 % des anciens élèves de Rhône-Alpes, puis la gestion ou comment créer ou gérer son agence. Des compléments d'information sont également demandés sur les techniques de construction, le montage d'opérations, la PAO et l'urbanisme.

Par rapport à l'enquête précédente, quelques nouveaux besoins apparaissent, concernant la formation incendie ou l'accessibilité handicapés, la gestion du développement durable. En revanche, les spécificités de la HQE (haute qualité environnementale) suscitent moins d'interrogations qu'en 2005.



ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

8

Un petit nombre de jeunes architectes (14 % en 2007) exerce une activité complémentaire à leur activité principale. Cette pratique reste stable depuis le démarrage de l'observatoire

(15 % en 2004, 12 % en 2005). Elle répond davantage à un besoin de diversification qu'à une nécessité économique. Les activités complémentaires sont principalement l'enseignement et le conseil.

L'exercice d'une activité complémentaire est plus fréquent chez les hommes et chez les architectes qui ont une activité d'urbanisme.

CONTRAINES & BILANS PROFESSIONNELS

9

L'image du métier que dressent les jeunes architectes évolue assez peu entre les enquêtes.

La première des contraintes : la sous-rémunération

La profession reste marquée par la sous-rémunération des jeunes diplômés, citée en tête des contraintes professionnelles (56 % des enquêtés). Les femmes, les salariés en agence d'architecture sont particulièrement sensibles à ce problème.

La deuxième contrainte est l'importance des charges professionnelles, citée par plus du tiers des enquêtés, essentiellement des architectes installés en profession libérale.

Les contraintes suivantes ont trait à la concurrence et à la conjoncture : concurrence des professionnels non architectes (27 %), conjoncture du marché du BTP (26 %), concurrence nationale entre professionnels architectes (22 %). La conjoncture du marché du BTP est citée deux fois plus souvent qu'en 2005 en tête des contraintes professionnelles. L'autre évolution sensible concerne l'éventuelle inadaptation de la formation d'origine, qui n'est plus citée que par 21 % des anciens élèves contre 31 % dans l'enquête 2005.

Des revenus et une activité croissants

Malgré un fort sentiment de sous-rémunération, les jeunes architectes anticipent majoritairement une évolution positive de leur activité, avec des revenus en croissance (56 % des anciens élèves), une activité en croissance (66 %) et une diversification de leurs activités (50 %).

Les architectes qui pratiquent la maîtrise d'œuvre sont plutôt plus optimistes que leurs collègues sur l'évolution de leur activité.

Le sentiment de précarité, faible, n'a toutefois pas disparu : 15 % des jeunes diplômés ont le sentiment que leur activité est de plus en plus précaire (9 % dans l'enquête précédente).

CONCLUSION

10

Nette progression des salaires

Même si la sous-rémunération constitue toujours la première contrainte dans l'exercice de l'activité professionnelle des architectes, les revenus sont en hausse. À ancienneté comparable, la proportion d'anciens élèves bénéficiant de conditions financières correctes est en nette augmentation. Une proportion non négligeable d'anciens élèves affiche même des revenus élevés, de plus de 40 000 euros nets annuels.

Pas de chômage

Parmi les anciens élèves enquêtés, diplômés depuis au moins 3 ans, un seul est inactif, le chômage est presque inexistant. Dans les enquêtes précédentes, la proportion d'inactifs à la recherche d'un emploi était de 4 % à 5 %.

Mais l'insertion sur le marché de l'emploi s'est quelquefois fait au prix d'un abandon du métier d'architecte. Cela est d'autant plus fréquent que l'on a connu plusieurs périodes de chômage.

Une insertion professionnelle plus rapide

Pour la majorité des anciens élèves, l'insertion dans la vie professionnelle s'est faite dans la continuité des études, d'autant plus que 27 % d'entre eux étaient déjà en poste au moment de leur diplôme. Les promotions récentes ont connu une insertion professionnelle plus rapide que leurs aînées.

Baucoup de formations complémentaires

Près de la moitié des anciens élèves a suivi une formation complémentaire. Ces formations, généralement postérieures au DPLG, sont pour moitié des formations continues ou des stages, pour moitié des formations de type universitaire. Les formations informatiques viennent en tête des formations complémentaires, devant les formations en urbanisme. Mais les formations informatiques sont en majorité des stages de formation continue, alors que les formations en architecture et en urbanisme sont pour moitié des formations universitaires.

Hommes et femmes : des métiers différents

Les différences entre les carrières choisies par les hommes et les femmes semblent se creuser : plus de salariat et de temps partiel pour les femmes, moins de maîtrise d'œuvre et d'inscription à l'ordre des architectes ; plus d'indépendants et de chefs d'entreprise pour les hommes, des temps de travail plus importants. Les conséquences en termes de revenu sont sensibles. Les écarts semblent même s'accroître entre les enquêtes 2005 et 2007.

RÉFÉRENCES

Cette plaquette est téléchargeable sur les sites Internet des trois écoles d'architecture Rhône-Alpes.

Grenoble :
www.grenoble.archi.fr

Saint-Étienne :
www.st-etienne.archi.fr

Lyon :
www.lyon.archi.fr

L'enquête a été réalisée par la société d'études statistiques In Numéri.

Elle a fait l'objet d'un suivi technique dans le cadre d'un groupe de pilotage permanent associant les trois directeurs ainsi que Martine Heyde pour l'ENSA Lyon, Yann Fritz pour l'ENSA Saint-Étienne et Marianne Veillerot pour l'ENSA Grenoble.

